

# Le scarabée japonais

(*Popillia japonica*)



Scarabée japonais adulte

## POURQUOI EST-IL RÉGLEMENTÉ ?

Le scarabée japonais, *Popillia japonica*, est un ravageur envahissant qui a été introduit dans l'est de l'Amérique du Nord en provenance du Japon en 1916. Les scarabées japonais adultes peuvent voler mais ils ne parcourent habituellement pas de longues distances; la dispersion naturelle est plutôt lente. Ils peuvent toutefois se déplacer sur de longues distances accrochés sur du matériel végétal, des racines ou dans le sol, ou même sur des voitures, des trains ou des avions. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) travaille avec ses partenaires pour réduire au minimum la propagation de cet insecte dans de nouvelles zones par des activités humaines.



Scarabée japonais montrant des touffes de poils blancs latérales

## À QUOI RESSEMBLE-T-IL ?

Les scarabées japonais adultes sont ovales et mesurent environ 1 cm de long. Ils sont vert métallique avec deux élytres d'un brun métallique cuivré et six touffes de poils blancs de chaque côté de l'abdomen. Les larves de scarabées japonais ressemblent beaucoup à celles d'autres scarabées qu'on retrouve dans le sol, comme le hanneton commun. Elles sont d'un blanc laiteux et ont la forme d'un C.

## QUE MANGE-T-IL ?

Les larves de scarabées japonais se nourrissent des racines de gazon et d'autres plantes. Les adultes sont très gourmands, attaquant les fleurs, le feuillage et les fruits de plus de 250 espèces végétales, y compris les roses, les bleuets et les vignes.

## QUELS SONT LES IMPACTS ?

Les scarabées japonais adultes squelettisent les feuilles et mangent les fleurs et les fruits. Ils peuvent causer des dommages importants aux aménagements paysagers, aux plantes ornementales, aux jardins de fruits et légumes, aux pépinières, aux vergers et aux cultures agricoles. Les larves de scarabées japonais se nourrissent des racines du gazon et d'autres plantes et peuvent gravement endommager les pelouses, les terrains de sport, les terrains de golf et la production de gazon.



Scarabée japonais "squelettisant" une feuille

## OÙ LE RETROUVE-T-ON ?

Le scarabée japonais est présent dans la majeure partie de l'est de l'Amérique du Nord. L'ACIA place des pièges dans le sud de la Colombie-Britannique chaque été dans le cadre d'un réseau de surveillance pour alerter l'ACIA de toute nouvelle introduction de scarabée japonais. Chaque piège comprend une phéromone et un leurre floral pour attirer le scarabée japonais. Il a été détecté en Colombie-Britannique pour la première fois en 2017. Des adultes ont été trouvés dans des pièges de l'ACIA placés autour de False Creek à Vancouver.

## COMMENT PUIS-JE AIDER ?

1. Signalez tout insecte que vous soupçonnez être un scarabée japonais à l'ACIA en composant le 1-800-442-2342.
2. Ne bougez pas et ne modifiez pas les pièges de scarabées japonais que vous voyez cet été.
3. Éviter de déplacer le sol, les plantes avec de la terre, les déchets d'élagage et les autres débris végétaux des zones où le scarabée japonais a été signalé.

## QUESTIONS ?

Visitez notre site Web pour plus d'information :  
[inspection.gc.ca/SJ](https://inspection.gc.ca/SJ)

Crédits photo : J. Baker, D. Cappaert, S. Katovich (Bugwood.org), ACIA

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada  
(Agence canadienne d'inspection des aliments), 2018.

CFIA P0945-18  
N° de cat. : A104-36/10-2018F-PDF  
ISBN : 978-0-660-26223-9



Agence canadienne  
d'inspection des aliments

Canadian Food  
Inspection Agency

Canada